

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2081

présenté par

M. Ben Cheikh, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier,
 Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini,
 M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché,
 Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Action de la France en Europe et dans le monde	0	10 000 000	
Diplomatie culturelle et d'influence	10 000 000	0	
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0	
TOTAUX	10 000 000		10 000 000
SOLDE		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à doter de 10 millions d'euros supplémentaires les AE et les CP de l'action 05 *Agence pour l'enseignement français à l'étranger* du programme 185 *Diplomatie culturelle et*

d'influence à partir de l'action 01 *Coordination de l'action diplomatique* du programme 105 *Action de la France en Europe et dans le monde*.

Cet amendement d'appel s'inscrit dans le cadre des annonces du président de la République en septembre dernier.

Le chef de l'État a ainsi annoncé l'ambition de permettre aux collectivités de rénover 40.000 à 44.000 bâtiments scolaires dans les dix ans, en fléchant, dès 2024, 500 millions d'euros du fonds vert vers ce chantier. Avant cela, le gouvernement affichait fièrement durant l'été que l'État allait mobiliser 7 milliards d'euros supplémentaires en 2024 pour la transition écologique.

Cet amendement d'appel vise ainsi à attirer l'attention de la représentation nationale sur un impensé de la politique de rénovation du gouvernement. En effet, les auteurs constatent avec regret que les annonces ne prennent absolument pas en compte nos Établissements en Gestion Directe (EGD) à l'étranger, pourtant vitrines de notre influence à travers l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

Ce montant permettrait de répondre aux besoins les plus urgents pour enclencher la rénovation thermique de nos écoles à l'étranger. Nous considérons qu'elle constitue un impensé de la politique immobilière de l'État. Il s'agit ainsi de donner pleinement les moyens cet opérateur de l'État qu'est l'AEFE de lancer la rénovation des EGD de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

Aujourd'hui, certaines de écoles, notamment en Tunisie, doivent par exemple interrompre les cours car la chaleur dans les salles de classe y est insoutenable. Non seulement l'adaptation de nos écoles aux enjeux climatiques est un impératif mais il en va également de l'influence de la France dans les pays où ils se situent, ce qui est particulièrement important pour le réseau culturel et d'enseignement.

Il convient de rappeler que l'ensemble de ces programmes sont jugés comme sous-dotés par le rapporteur, c'est pourquoi il appelle le Gouvernement à lever le gage.